

# Armentières

La métamorphose

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018  
Convocation du : 19 septembre 2018  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS** : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. DUPONT

DE18.146

**DOMAINE PUBLIC**  
**TOPONYMIE**  
DENOMINATION DE VOIRIE

*Autorisation - Approbation*

☞

Située entre la rue du Nord et le parking de l'Attargette côté rue des Fusillés, l'ancienne friche DELOBELLE a fait l'objet de permis d'aménager pour la réalisation d'opérations immobilières.

Dans le cadre des travaux d'aménagement les lotisseurs vont procéder à la création d'une voirie principale et de deux voiries secondaires.

Il est proposé une dénomination en lien avec le passé historique de ce site et la présence de la Lys, en l'occurrence : l'avenue de l'Eau Belle, l'allée du Beau Rivage et l'allée de la Belle Onde.

Afin de faciliter les démarches administratives des futurs acquéreurs, il convient donc de dénommer les trois nouvelles voies.

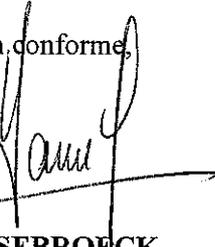
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la toponymie suivante selon le plan joint:

- avenue de l'Eau Belle
- allée du Beau Rivage
- allée de la Belle Onde

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille